

Gestion d'équipe d'ouvriers



14 h



420,00 €

Public

Responsables ou futur(e)s responsables d'équipe(s) d'ouvriers.

Objectifs

Cette formation a pour but de donner les techniques spécifiques à ce type de management : comprendre les équipes, leurs comportements et exploiter ses propres ressources (mieux se connaître, savoir s'affirmer et se positionner) pour mener à bien ce challenge.

Au terme de celle-ci, le participant sera capable :

- d'utiliser diverses techniques de management ;
- de motiver son équipe ;
- de gérer les incidents critiques et d'adapter sa communication ;
- de gérer les conflits.

La gestion d'équipe est la gestion interpersonnelle exercée par le responsable d'un groupe de 3 à 20 individus. C'est comment adapter son mode de gestion afin de motiver et améliorer les compétences de ses collaborateurs.

Au cours de la formation, le formateur tentera de s'adapter aux réalités de terrain spécifiques à chaque participant.

Au programme :

- Découvrir la mission d'un chef d'équipe (d'un poste opérationnel à un poste d'animation) ;
- Les styles de management : découvrir son propre style et mieux se positionner en tant que chef d'équipe ;
- Mieux comprendre ses collaborateurs, développer leur autonomie et les responsabiliser ;
- Adapter son leadership (prendre ses distances, animer...) ;
- Garantir une meilleure cohésion d'équipe, susciter l'implication de tous ;
- La communication : l'écoute active/comment faire passer un message ?/comment motiver son équipe ? ;
- Études de cas, mises en situation, exercices pratiques.

Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**
420,00 €

> **Horaires**

📍 Liège

- > Du 7 octobre 2026 au 14 octobre 2026
2 journées de 9h à 17h

📍 Verviers

- > Du 7 décembre 2026 au 15 décembre 2026
2 journées de 9h à 17h

📍 Villers-Le-Bouillet

- > Du 18 novembre 2026 au 25 novembre 2026
De 9h à 17h

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)